

**LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA À
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

Mise en oeuvre de la stratégie à l'égard de l'Amérique latine

OTTAWA, CANADA

JANVIER 1991

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Canada

3 5036 20075022 5

DATE DUE

APR 10 2007	
AVR	

DOCS
CA1 EA 91C12 EXF
Canada's first year in the
Organization of American States :
implementing the strategy for Latin
America
43259243



✓

**LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA À
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS**

Mise en oeuvre de la stratégie à l'égard de l'Amérique latine

TABLE DES MATIÈRES

- I. APERÇU
 - II. DÉCISION DU CANADA D'ADHÉRER À L'OÉA
 - III. OBJECTIFS DU CANADA COMME MEMBRE DE L'OÉA
 - IV. PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA COMME MEMBRE DE
L'OÉA : QUELQUES BELLES RÉUSSITES
 - V. AU-DELÀ DE LA PREMIÈRE ANNÉE À L'OÉA : BUTS ET
OBJECTIFS FUTURS
 - VI. LA STRATÉGIE À L'ÉGARD DE L'AMÉRIQUE LATINE : ACTIVITÉS
FUTURES
 - VII. CONCLUSION
- FAITS SAILLANTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA À
L'OÉA

JANVIER 1991

LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA À L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Mise en oeuvre de la stratégie à l'égard de l'Amérique latine

I. APERÇU

Le 27 octobre 1989, le Premier ministre, prenant la parole au cours d'une assemblée des dirigeants du continent à San José, au Costa Rica, annonçait que les relations entre le Canada et l'Amérique latine allaient prendre un nouveau départ. Le Canada avait en effet décidé d'adhérer à l'OÉA afin de participer pleinement au développement des Amériques. C'est pourquoi il avait demandé à l'observateur permanent du Canada à l'OÉA d'informer le Secrétaire général que le Canada était disposé à signer et à ratifier la Charte.

Moins de trois semaines plus tard, le 13 novembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est adressé au Conseil permanent de l'OÉA à Washington et a signé la Charte de l'OÉA. Ce faisant, il a signalé au Secrétaire général et aux représentants permanents alors présents que la décision du Canada d'adhérer finalement à l'Organisation n'était pas une décision ponctuelle, mais plutôt un important chaînon de la nouvelle stratégie du Canada à l'égard de l'Amérique latine. Cette stratégie, de dire le secrétaire d'État, s'inspirait d'une proposition toute simple : les nations de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud exercent une grande influence sur des questions d'importance mondiale - et importantes pour le Canada - qu'il s'agisse des droits de la personne, des échanges commerciaux, de la dette, de l'environnement, du trafic des stupéfiants ou du nouveau dialogue politique qui s'amorce entre pays développés et pays en développement. Devant ces questions, le Canada a reconnu qu'il lui fallait établir de nouveaux principes pour relever les défis et saisir les occasions ainsi engendrés, de façon à préserver les intérêts du Canada et du continent. C'est pour cette raison qu'a été mise au point la nouvelle stratégie à long terme à l'égard de l'Amérique latine, approuvée par le Cabinet en octobre 1989.

La décision du Canada de se joindre à l'OÉA a été bien accueillie par tous les membres, dont beaucoup ont exprimé l'avis que, grâce à son engagement solide envers le multilatéralisme et à ses bons rapports avec les pays de la région, le Canada pourrait contribuer au renouveau de l'OÉA. Ils espéraient que le Canada, voix de la modération, source de solutions pragmatiques, partisan du dialogue et du maintien de la paix, donnerait à l'organisation une nouvelle dimension et une nouvelle légitimité, de sorte qu'elle devienne la principale tribune politique de l'hémisphère occidental. Plus particulièrement, tandis que des voix s'élevaient chez nous pour dire que l'adhésion du Canada aurait pour effet probable de subordonner ses positions à celles

des États-Unis, un grand nombre de membres de l'OÉA firent bon accueil à cette adhésion précisément parce qu'ils considéraient notre politique étrangère, active et autonome, comme un possible contrepoids au rôle considérable des États-Unis dans l'organisation.

Qu'espérait accomplir le Canada en adhérant à l'OÉA? Lorsque notre pays est devenu le trente-troisième membre de l'Organisation, le 8 janvier 1990, l'OÉA, fondée en 1949, existait déjà depuis plus de 41 ans, et le Canada y avait le statut d'observateur depuis 1972, c'est-à-dire depuis 18 ans. Pourquoi alors le Canada n'est-il pas devenu un membre à part entière en 1972, ou même en 1949, dans la foulée des nouveaux accords multilatéraux conclus après la Deuxième Guerre mondiale? Et quelle a été la performance du Canada depuis qu'il a laissé les coulisses pour descendre dans l'arène en 1990?

Le présent rapport sur la première année du Canada comme membre de l'OÉA répondra à ces questions. On y décrira les raisons de l'adhésion du Canada, les objectifs qu'il espérait atteindre, les succès qu'il a obtenus jusqu'ici et les buts qu'il s'est fixés comme pays membre à part entière de l'OÉA et de l'hémisphère occidental.

II. LA DÉCISION DU CANADA D'ADHÉRER À L'OÉA

La décision du Canada de se joindre à l'OÉA était la conséquence logique de sa volonté d'exercer un rôle plus actif en Amérique latine, en conformité avec sa stratégie à long terme à l'égard de l'Amérique latine, approuvée par le Cabinet en octobre 1989. La nouvelle stratégie visait à permettre aux Canadiens de participer aux transformations économiques et politiques touchant le continent, dont les suivantes:

1. **La reprise économique**, stimulée par les programmes intérieurs de restructuration, la tendance générale à adopter des approches axées sur le marché, et la réduction de la dette extérieure au moyen du Plan Brady et d'autres mesures financières. Tout au long de 1990, la situation économique a continué dans l'ensemble de s'améliorer, favorisée par la poursuite des réformes économiques intérieures et par la perspective d'un accroissement des échanges, d'une hausse des investissements et d'une réduction de la dette, grâce à l'Initiative "Entreprise Amériques" du gouvernement des États-Unis.

2. **Le progrès de la démocratie et des droits de la personne, qui s'intensifie à mesure que les nouveaux détenteurs du pouvoir politique abandonnent les régimes autoritaires et les dictatures militaires pour instaurer des sociétés plus transparentes et des gouvernements représentatifs.** L'an dernier, le processus de démocratisation a dû surmonter de sérieux obstacles, mais il a progressé et il continue de s'affermir. À l'exception des gouvernements de Cuba et du Surinam, tous les gouvernements de l'Amérique latine et des Antilles ont été élus démocratiquement.
3. **La détente en matière de sécurité conventionnelle qui fait suite à la fin de la guerre froide, les États-Unis redéfinissant leurs intérêts stratégiques et politiques sur le continent et ailleurs.** Ce qui retient aujourd'hui l'attention, ce sont les nouveaux aspects de la sécurité, par exemple l'environnement, la drogue, le terrorisme et l'effet déstabilisateur de la dette sur le processus démocratique.

Cette évolution est pour le Canada source d'occasions et de défis dans des domaines essentiels pour les intérêts de la politique étrangère du Canada. La stratégie à long terme constitue le cadre d'une série de mesures destinées à promouvoir les intérêts en question. En plus de devenir membre à part entière de l'OÉA, le Canada entamerait un dialogue politique de haut niveau avec les gouvernements de l'Amérique latine et des Antilles, établirait des bureaux satellites à Saint-Domingue et à Quito et intensifierait ses efforts d'expansion du commerce, tout cela en vue de resserrer ses liens avec ces pays.

La décision du Canada de se joindre à l'OÉA n'était donc pas une fin en soi. Elle s'inscrivait plutôt dans une nouvelle approche des relations entre le Canada et les pays de l'hémisphère occidental, adoptée à une époque où les conditions qui régnaient dans la région exigeaient un engagement sérieux et soutenu. Ces conditions n'étaient tout simplement pas présentes lorsque le Canada a précédemment envisagé d'adhérer à l'OÉA.

III. LES OBJECTIFS DU CANADA COMME MEMBRE DE L'OÉA

Les Canadiens sont témoins de la mondialisation croissante des grandes questions ainsi que des nouvelles formes que prend la sécurité, et ils doivent se rendre compte que, s'il

agit seul, le Canada ne pourra exercer qu'un rôle marginal dans le règlement des problèmes qui se posent pour les Amériques. En revanche, s'il travaille avec ses partenaires de l'OÉA, le Canada pourra apporter une contribution utile. Cette démarche est conforme à notre préférence traditionnelle pour les institutions multilatérales et régionales comme instruments de promotion des intérêts et des valeurs du Canada.

Les objectifs du Canada à l'OÉA sont façonnés par son désir d'exercer, à la première tribune politique du continent, un rôle actif, indépendant et efficace. C'est en fonction d'un tel rôle qu'ont été élaborées les grandes initiatives prises par le Canada, telle sa proposition d'établissement, au Secrétariat de l'OÉA, d'une section pour le progrès de la démocratie, mais sans que soit pour autant compromise la conformité des mesures proposées avec les grands objectifs énoncés dans la Charte de l'OÉA. Parmi ces objectifs en question, ceux qui portent sur le renforcement de la paix et de sécurité dans la région, la promotion de la démocratie représentative et du développement économique, social et culturel par la concertation, concordent éminemment avec les intérêts de la politique étrangère du Canada.

Les objectifs du Canada ont également été influencés par une meilleure compréhension des problèmes de l'organisation, dont certains pourraient être tout simplement inhérents à la maturité. Malgré les réformes entreprises jusqu'ici, la gestion financière et l'administration de la coopération technique peuvent être encore grandement améliorées. Sur un plan plus général, l'organisation doit être au fait des défis qui se posent à l'hémisphère et établir ses priorités en conséquence. Il existe une volonté politique de réforme chez les dirigeants des pays de l'hémisphère, mais elle doit se traduire par des changements tangibles au siège de l'OÉA. Les efforts constants pour régler les problèmes économiques et financiers ainsi que l'harmonie des rapports actuels entre les pays de l'hémisphère nous donnent à croire que la conjoncture est actuellement plus favorable que jamais à une contribution utile du Canada. Malgré ses imperfections, l'OÉA demeure un instrument essentiel pour la coopération dans les Amériques.

À la lumière de ce qui précède, le Canada s'est concentré sur cinq objectifs précis au cours de sa première année à l'OÉA :

1. Participer à la réforme et au renforcement de l'OÉA;
2. Favoriser le progrès de la démocratie et des droits de la personne dans l'hémisphère;

3. **Renforcer les organisations et institutions spécialisées de l'OÉA qui s'occupent des nouvelles questions de sécurité telles que l'environnement et la drogue;**
4. **Contribuer à la croissance économique et à la stabilité de l'économie sur le continent et appuyer les activités de développement exécutées par l'OÉA;**
5. **Favoriser le dialogue et la compréhension en ce qui concerne les questions qui intéressent l'ensemble des pays de l'hémisphère, dont le Canada.**

IV. LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA COMME MEMBRE DE L'OÉA : DES PROGRÈS CERTAINS

La nouvelle mission permanente du Canada à l'OÉA a donné sans tarder au Canada, et ce dans presque toutes les activités de l'organisation, l'image d'un participant dynamique. À midi le 8 janvier 1990, le Canada devenait officiellement membre de l'OÉA en ratifiant selon les règles la signature qu'il avait apposée à la Charte et, dans l'heure qui suivit, le représentant permanent du Canada, l'ambassadeur Jean-Paul Hubert, présentait ses lettres de créance au président du Conseil permanent.

À la fin de l'année, la mission permanente pouvait faire état d'une année fort active et fort encourageante qui, aux yeux des membres de longue date de l'organisation, confirmait la réputation du Canada d'une façon qui dépassait la sympathie ou la curiosité manifestée à l'endroit d'un nouveau venu. Plusieurs réalisations n'ont pas manqué de retenir l'attention, par exemple la proposition du Canada d'établir au sein du Secrétariat une section pour le progrès de la démocratie. La proposition a été acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale tenue à Asuncion en juin 1990, et la section a été constituée par ordonnance du Secrétaire général en octobre 1990. Toutefois, le Canada a pris d'autres initiatives utiles pendant l'année; ainsi, il a établi des liens avec d'autres membres de l'OÉA au sein du Conseil permanent et de ses comités, dans les organisations spécialisées et les conférences de l'OÉA (pour plusieurs d'entre elles, le Canada en était à ses premières armes) et dans les activités de l'OÉA sur le terrain, par exemple l'appui au processus électoral qui s'est déroulé au Nicaragua et en Haïti.

Les activités en question s'inspiraient des cinq objectifs décrits plus haut à la section III, que s'était fixés le Canada pour sa première année comme membre de l'organisation, et elles ont favorisé la réalisation de ces objectifs. Ceux-ci constituent l'aune à laquelle est mesurée l'efficacité de notre performance "dans l'arène". Les activités entreprises en vue de la réalisation des objectifs montre que le Canada a en effet joué un rôle actif, indépendant et efficace, comme le recommandait le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur dans son rapport de février 1990 sur l'adhésion du Canada à l'OÉA.

Les progrès accomplis par le Canada peuvent donc être résumés comme suit :

1. **Objectif**

Participer à la réforme et au renforcement de l'OÉA.

Activités

- 1) Lors de la 20^e Assemblée générale tenue à Asuncion en juin 1990, le Canada s'est joint à d'autres membres en vue d'établir une nouvelle échelle de contingents pour les contributions budgétaires, barème qui avait été gelé pendant plusieurs années. La nouvelle structure contingentaire devrait favoriser l'assainissement des finances de l'OÉA.
- 2) Lors de l'Assemblée générale d'Asuncion, les deux propositions du Canada visant à renforcer le rôle de l'OÉA comme tribune politique ont été adoptées à l'unanimité : la première préconisait que les États membres organisent un sommet des chefs d'État ou de gouvernement du continent, et la deuxième recommandait la création, au sein du Secrétariat, d'une section pour le progrès démocratique.
- 3) Le Canada a participé activement au programme d'action pour le renforcement de l'OÉA, programme destiné à faire de celle-ci une organisation plus efficace, à l'écoute des besoins de ses membres et des grandes questions de l'heure.
- 4) Le Secrétaire général a nommé le sénateur canadien Gerald Ottenheimer au Groupe consultatif sur le Système interaméricain, organisme indépendant

chargé d'examiner l'avenir des relations dans l'hémisphère ainsi que le rôle du système interaméricain.

2. **Objectif**

Favoriser le progrès de la démocratie et des droits de la personne sur le continent.

Activités

- 1) La proposition du Canada en faveur de la création d'une section pour le progrès de la démocratie, proposition destinée à promouvoir la démocratie dans l'hémisphère, a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale tenue à Asuncion. Le 15 octobre 1990, le Secrétaire général a intégré la section dans le Secrétariat général. Le Canada a participé activement aux discussions qui se sont déroulées au Conseil permanent et dans les comités en vue de raffiner et de renforcer le plan de travail de la section. Les résultats d'une telle initiative seront tangibles: l'appui au processus démocratique sera institutionnalisé au lieu de continuer de se manifester par des actions ponctuelles.
- 2) Le Canada a participé directement aux missions de soutien de la démocratie organisées par l'OÉA pour les élections qui se sont déroulées au Nicaragua et en Haïti. À la demande du Secrétaire général, le Canada a affecté 12 experts à l'équipe de l'OÉA chargée d'observer le mécanisme d'inscription électorale en Haïti en octobre 1990, puis 10 experts à l'équipe de l'OÉA chargée d'observer l'élection présidentielle de décembre. De plus, le Secrétaire général a désigné un fonctionnaire canadien comme son représentant personnel pour l'initiative de l'OÉA en Haïti. Le Canada a affecté trois experts à l'équipe de l'OÉA chargée de surveiller les élections tenues en février 1990 au Nicaragua, en plus de fournir des ressources aux termes d'ententes bilatérales et par l'entremise des Nations Unies.
- 3) Le 3 octobre 1990, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et la Ministre chargée de la Condition féminine annonçaient la décision du Canada de se joindre à la Commission interaméricaine des femmes (CIF). Ce mois-là, la

coordonnatrice de Condition féminine Canada a dirigé notre première délégation à l'Assemblée des délégués de la CIF, tenue à Washington.

- 4) La Charte de l'OÉA réaffirme le principe selon lequel les droits fondamentaux de l'individu doivent être respectés sans égard à la race, à la nationalité, aux croyances ou au sexe. Le Canada examine actuellement les conventions et protocoles qui forment le système interaméricain de protection des droits de la personne, et il a engagé les consultations nécessaires avec les provinces et territoires au sujet d'une adhésion canadienne à ces instruments. Le Canada évalue aussi la façon dont il peut contribuer plus activement aux travaux des organismes de l'OÉA comme la Cour interaméricaine des droits de l'homme.
- 5) Le Canada a joué un rôle très actif dans les groupes de travail du Comité des Affaires juridiques et politiques, chargé de mettre au point de nouveaux instruments en matière de droits de la personne.

3. Objectif

Renforcer les organisations et les institutions spécialisées de l'OÉA qui s'occupent des nouvelles questions de sécurité telles que l'environnement et la drogue.

Activités

- 1) Le Canada est un membre actif du groupe de travail spécial sur la protection de l'environnement, institué par le Conseil permanent pour formuler des recommandations en vue de la création d'un système interaméricain de préservation de la nature. Le groupe de travail a défini les formules possibles pour la mise sur pied de certains organismes de protection de l'environnement.
- 2) Les questions environnementales sont étudiées par le Conseil économique et social interaméricain (CESI) et par le Conseil interaméricain pour l'éducation, les sciences et la culture (CIECC), auxquels le Canada a promis de verser des contributions financières par le biais du Fonds de

contributions volontaires. Les deux conseils affectent des ressources importantes aux projets écologiques menés dans l'hémisphère. En outre, le Canada verse des contributions financières pour des projets environnementaux menés par le CESI, tels ceux exécutés en Amazonie.

- 3) À l'Assemblée générale tenue à Asuncion, le Canada a été élu, à compter de janvier 1991, à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD), dans sa forme élargie. Avant de devenir membre en bonne et due forme, le Canada avait collaboré étroitement avec la CICAD et versé des fonds afin de stimuler la collaboration entre les pays du continent dans la lutte contre le trafic et l'abus des drogues. La GRC a aidé la CICAD, en juillet 1989, à organiser le premier séminaire interaméricain de formation sur les drogues et offert aux responsables de haut niveau des corps de police; un séminaire analogue a été organisé à Ottawa en 1990.

Le Solliciteur général du Canada a participé à la réunion ministérielle de la CICAD, tenue à Ixtapa, au Mexique, en avril 1990. Les participants à cette réunion ont déterminé les priorités d'un programme d'action comprenant l'établissement de règles juridiques, un programme de formation préventive, l'adoption de mesures collectives, un centre de documentation sur les drogues et des systèmes statistiques.

- 4) Le Canada poursuit ses objectifs touchant la protection de l'environnement et la lutte contre le trafic des stupéfiants en participant aux travaux d'autres organisations spécialisées de l'OÉA, telles que l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Du 18 au 20 avril 1990, le Canada a accueilli à Montebello la Conférence internationale des organismes de réglementation des drogues, parrainée par l'OPS.

4. Objectif

Contribuer à la croissance et à la stabilité de l'économie dans l'hémisphère; appuyer les activités de développement exécutées par l'OÉA.

Activités

- 1) Le Canada s'est engagé à verser des contributions financières pour la coopération technique avec des États membres de l'OÉA par l'intermédiaire du Fonds bénévole de l'OÉA et d'autres mécanismes de financement de l'OÉA.
- 2) Le Canada fournit également une aide financière aux projets menés par l'entremise d'organisations spécialisées de l'OÉA telles que l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et la Commission interaméricaine des femmes. Le Canada est représenté au conseil d'administration de plusieurs de ces organisations.
- 3) Sur un plan plus général, le Canada participe activement aux délibérations du Conseil permanent sur l'Initiative du gouvernement des États-Unis appelée "Entreprise Amériques". Ces discussions sont conformes à la Charte de l'OÉA, selon laquelle le développement économique, social et culturel est une priorité.

5. Objectif

Favoriser le dialogue et la compréhension en ce qui concerne les questions de l'Amérique latine qui intéressent le Canada.

Activités

- 1) Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé le 24 mai 1990 la création du Forum Canada-Amérique latine, qui vise à faire mieux connaître les grandes questions qui touchent le Canada et l'Amérique latine. Le Forum, qui est logé à l'Institut Nord-Sud, reçoit des fonds de plusieurs sources, notamment Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, pour organiser des séminaires et effectuer des analyses sur les nouvelles questions de l'Amérique latine et de l'OÉA.
- 2) Un intense programme d'information a permis de sensibiliser davantage le public au rôle du Canada dans l'OÉA et de mieux le renseigner. Parmi les activités menées, citons une exposition sur l'éducation et la culture au Canada, organisée au

siège de l'OÉA, à Washington, en septembre 1990, à l'occasion de la Semaine du Canada, ainsi que des discours sur les questions de l'OÉA prononcés tout au long de l'année par des ministres ou des ambassadeurs. Par exemple, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a prononcé le 1^{er} février 1990, à l'université de Calgary, une allocution sur la politique canadienne à l'égard de l'OÉA et de l'Amérique latine.

V. AU-DELÀ DE LA PREMIÈRE ANNÉE À L'OÉA : BUTS ET OBJECTIFS FUTURS

Le Canada s'est joint à l'OÉA à une époque où les transformations sans précédent de la communauté internationale éveillaient l'intérêt pour les institutions régionales et pour leur capacité d'adaptation aux nouveaux défis. Par suite de la diminution apparente des menaces à la sécurité liées à la Guerre froide et de l'apparition de nouveaux sujets de préoccupation tels l'environnement, le trafic des stupéfiants et la dette, les organisations comme l'OÉA, l'OUA, l'ANASE et les associations européennes doivent réexaminer leurs mandats en matière de sécurité et d'économie. À l'OÉA, le processus de réforme et de modernisation permet de donner un regain de vigueur à l'organisation, tant sur le plan financier que sur le plan de la politique et de la sécurité. Le Canada peut s'attendre à la poursuite de cette tendance, qui rend compte de l'évolution encourageante de la région et de l'harmonie des relations sur le continent. Partenaire actif et bien intentionné dont les intérêts particuliers sont le progrès de la démocratie et le renforcement de l'OÉA, le Canada poursuivra en 1991 les efforts entrepris et s'appliquera aux objectifs suivants :

1. Faire de la section pour le progrès de la démocratie un instrument actif et efficace;
2. Procéder à la ratification des instruments interaméricains relatifs aux droits de la personne, lorsque les consultations avec les provinces auront pris fin;
3. Continuer à participer à la réforme et au renforcement de l'OÉA;
4. Accroître le nombre de Canadiens à la fois dans les postes électifs et les postes internes des organisations spécialisées et du Secrétariat général de l'OÉA;

5. Poursuivre ses activités au sein des organisations spécialisées de l'OÉA qui s'occupent de nouvelles questions de sécurité comme l'environnement et le trafic de la drogue, et appuyer les activités de développement de l'OÉA;
6. Contribuer aux initiatives visant à réduire les obstacles au commerce et à l'investissement, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'OÉA, pour s'assurer que les intérêts du Canada sont pris en considération.

De façon plus générale, le Canada voudrait stimuler le dialogue sur le renforcement du mandat de l'OÉA en matière de politique et de sécurité, compte tenu du nouvel environnement créé par la fin de la guerre froide. Il entend également favoriser la préparation d'un programme prioritaire pour les activités de l'OÉA dans les années 90.

VI. LA STRATÉGIE À L'ÉGARD DE L'AMÉRIQUE LATINE : ACTIVITÉS FUTURES

Depuis que la nouvelle stratégie pour l'Amérique latine a été approuvée par le Cabinet, en octobre 1989, l'importance d'un rapprochement avec l'Amérique latine est plus évidente que jamais. La perspective de négociations à trois en vue d'un accord de libre-échange avec le Mexique a avivé l'intérêt du secteur privé canadien pour ce pays et, partant, pour les autres parties de l'Amérique latine. En 1990, le Canada a accru sensiblement ses exportations vers d'importants partenaires commerciaux en cours de relance économique tels que le Chili, le Mexique, le Venezuela et la Colombie. Les perspectives s'améliorent dans l'ensemble de la région en raison d'un redressement de la situation économique et d'une libéralisation des régimes commerciaux. Des accords bilatéraux visant à encourager les échanges commerciaux et les investissements tels que les Accords en matière de double imposition ou de protection des investissements permettront de tirer un meilleur bénéfice de ces nouveaux développements.

Cette évolution fait ressortir la nécessité pour le Canada de continuer d'accorder une grande importance à l'Amérique latine, tout en prêtant une attention particulière aux politiques commerciales et à la promotion des échanges commerciaux. En contrepoint des activités entreprises dans le cadre de l'OÉA, le Canada continuera d'entretenir des relations commerciales avec les marchés les plus prometteurs de l'Amérique latine, s'engagera plus pleinement dans l'Initiative "Entreprise Amériques", favorisera un dialogue politique de haut niveau avec ses

principaux partenaires, améliorera les relations culturelles et universitaires et examinera l'efficacité des dispositions actuelles en matière de sécurité, à la lumière de la nouvelle stratégie mondiale.

Le Canada continuera aussi à resserrer ses relations avec ses partenaires antillais; il a d'ailleurs constaté que l'OÉA lui est utile à cette fin. À la Réunion des Chefs de gouvernement du Canada et des Antilles du Commonwealth tenue à la Barbade les 19 et 20 mars 1990, le premier ministre Mulroney a rappelé le solide engagement du Canada envers cette relation privilégiée.

VII. CONCLUSION

Le présent rapport sur la première année du Canada comme membre de l'OÉA vise à expliquer au Parlement et au public ce que le Canada a accompli jusqu'ici en tant que membre à part entière de cette organisation. On peut y lire que, si le Canada s'est joint à l'OÉA, c'est en raison de sa nouvelle stratégie à l'égard de l'Amérique latine. On y énonce aussi ce que le Canada espérait obtenir d'une telle adhésion, les résultats qu'il a obtenus sur des questions telles que la réforme de l'OÉA, le progrès de la démocratie, les droits de la personne, l'environnement et la drogue. On y indique enfin quels buts vise le Canada à titre de pays membre de l'OÉA et de l'hémisphère occidental.

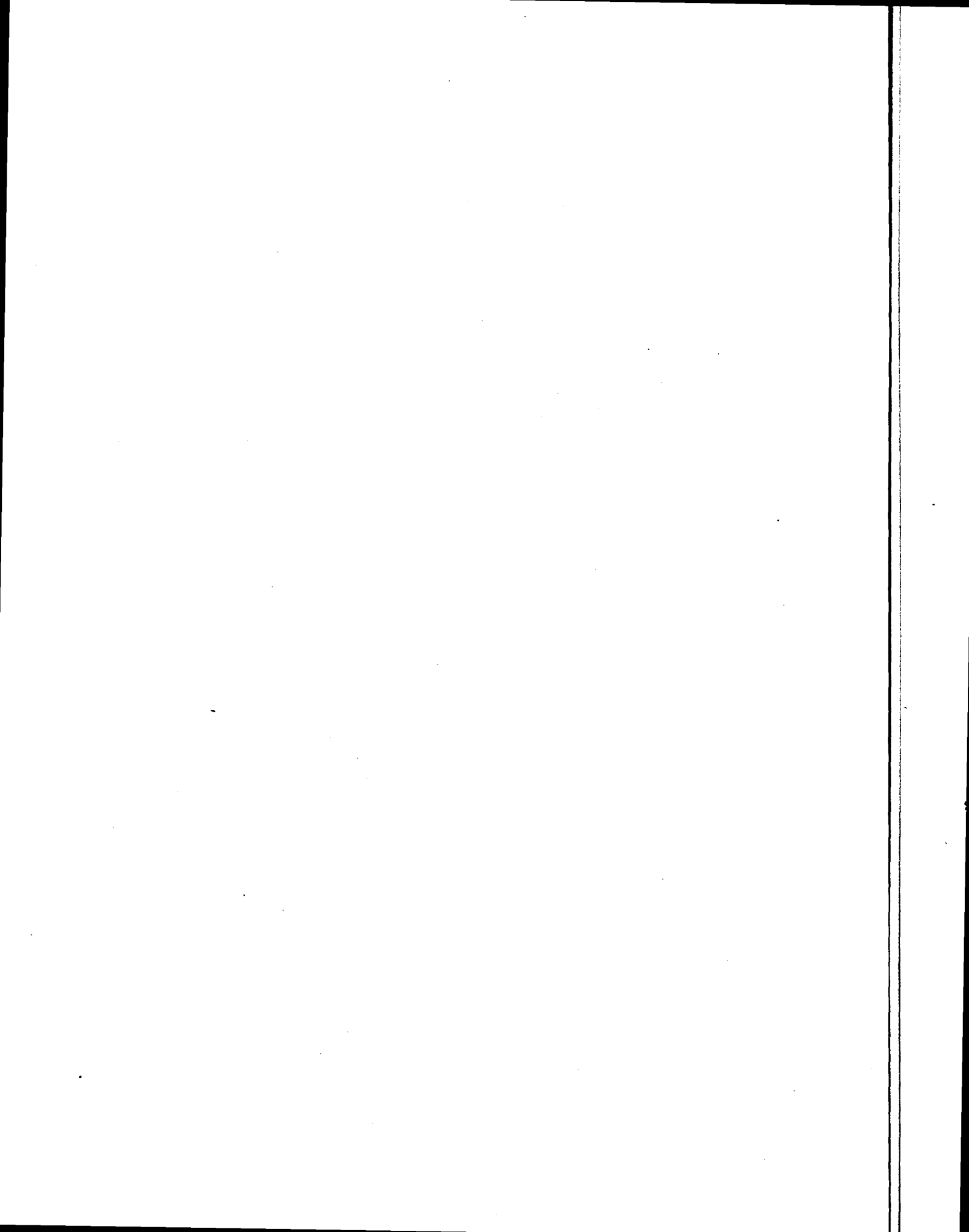
En résumé,

- * Le Canada a obtenu des résultats très encourageants au cours de sa première année à l'OÉA;
- * Le Canada s'est révélé un membre actif, autonome et efficace de l'OÉA, comme le recommandait le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur dans son rapport de février 1990;
- * Le Canada peut, s'il agit en collaboration avec ses partenaires de l'OÉA, apporter une contribution utile dans des dossiers importants pour les pays de l'hémisphère occidental, dont le Canada.

**FAITS SAILLANTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU CANADA
COMME MEMBRE DE L'OÉA**

- 27 octobre 1989 Le Premier ministre annonce à San José, au Costa Rica, que le Canada sollicitera son adhésion à l'OÉA comme membre à part entière
- 13 novembre Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'adresse au Conseil permanent et signe la Charte de l'OÉA
- 8 janvier 1990 Le Canada ratifie la Charte de l'OÉA et devient officiellement membre de l'Organisation
- 1 février Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans un discours prononcé à Calgary, propose des mesures pour le renforcement de l'OÉA
- 25 février Des experts canadiens participent à la mission de l'OÉA chargée d'observer les élections qui doivent se dérouler au Nicaragua
- 17-20 avril Le Solliciteur général participe, à Ixtapa, au Mexique, à la réunion ministérielle, parrainée par l'OÉA, de la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues
- 4-8 juin Le ministre des Relations extérieures et du Commerce extérieur s'adresse à l'Assemblée générale, à Asuncion
- La proposition du Canada en faveur de la création d'une section pour le progrès de la démocratie est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée
- L'Assemblée s'entend sur la réforme des contingents financiers
- Le Canada est élu à la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues (CICAD)
- 16-27 juillet Le Canada accueille à Ottawa un séminaire de formation auquel participent la GRC et la

- Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues
- 29 septembre** Le directeur exécutif de l'Institut interaméricain des droits de la personne rencontre des représentants du Canada à Ottawa
- 3 octobre** Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonce la décision du Canada de se joindre à la Commission interaméricaine des femmes
- 5-22 octobre** Le Canada affecte des ressources financières et plusieurs experts à l'équipe de l'OÉA chargée d'observer le processus d'inscription électorale en Haïti
- 16 octobre** La coordonnatrice de Condition féminine Canada dirige la première délégation canadienne à la 25^e Assemblée des délégués de la Commission interaméricaine des femmes, tenue à Washington
- 22 novembre** Au cours de consultations fédérales-provinciales sur les droits de la personne, on discute de la ratification des instruments de l'OÉA relatifs aux droits de la personne
- 12-20 décembre** Des experts canadiens participent à la mission de l'OÉA chargée de surveiller le déroulement des élections en Haïti



doc
CA1
EA
91C12
EXF

.b2368663(E)
.b2368675(F)

**CANADA'S FIRST YEAR IN
THE ORGANIZATION OF AMERICAN STATES**

Implementing the Strategy for Latin America

OTTAWA, CANADA

JANUARY 1991

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

CANADA'S FIRST YEAR IN THE ORGANIZATION OF AMERICAN STATES:

Implementing the Strategy for Latin America

TABLE OF CONTENTS

- I. OVERVIEW
 - II. CANADA'S DECISION TO JOIN THE OAS
 - III. CANADA'S OBJECTIVES AS A MEMBER OF THE OAS
 - IV. FIRST YEAR OF OAS MEMBERSHIP: SOME SOLID ACHIEVEMENTS
 - V. BEYOND YEAR ONE AT THE OAS: FUTURE GOALS AND OBJECTIVES
 - VI. THE STRATEGY FOR LATIN AMERICA: FUTURE ACTIVITIES
 - VII. CONCLUSION
- HIGHLIGHTS OF CANADA'S FIRST YEAR

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

MAY 28 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

JANUARY 1991

48-159-242 / 48759-244

**CANADA'S FIRST YEAR IN THE ORGANIZATION
OF AMERICAN STATES:**

Implementing the Strategy for Latin America

I. OVERVIEW

On October 27, 1989 the Prime Minister addressed a meeting of hemispheric leaders at San Jose, Costa Rica and announced a new departure in our relations with Latin America. Canada would join the OAS in a move reflecting our determination to be full and constructive citizens of the Americas. Accordingly, he had instructed Canada's Permanent Observer to the OAS to notify the Secretary General that Canada was prepared to sign and ratify the Charter.

Less than three weeks later, on November 13, the Secretary of State for External Affairs addressed the OAS Permanent Council in Washington and signed the Charter of the OAS. In so doing, he pointed out to the Secretary General and Permanent Representatives in attendance that Canada's move to join the organization at long last was not an isolated decision but rather a key element of Canada's new strategy for Latin America. That strategy, he said, was based on a very straightforward proposition: that the nations of North and South America exerted a major influence on issues of global importance - and importance for Canada - whether the issue was human rights, trade, debt, the environment, drugs or the new political dialogue emerging between developed and developing countries. Faced with these issues, Canada recognized that it needed new policies to address the challenges and opportunities they presented, with a view to securing Canadian and hemispheric interests. The new Long Term Strategy for Latin America, approved by Cabinet in October 1989, had been developed to meet that need.

Canada's decision to join the OAS was welcomed by all members, many of whom expressed the view that Canada's strong commitment to multilateralism and good standing with countries of the region would enable it to act as a catalyst for OAS revitalization. They hoped that Canada's reputation as the voice of moderation, the contributor of practical solutions, the bridge-builder and the peacekeeper would lend new profile and legitimacy to the organization as the prime political forum of the Western Hemisphere. More particularly, while Canada's decision to join raised some domestic concern that Canadian positions might become too closely aligned with those of the USA, many OAS members welcomed Canada precisely because they regarded our active and independent foreign policy as a possible counterbalance to the strong USA role in the organization.

What did Canada hope to achieve by joining the OAS? When Canada became the thirty-third member on January 8, 1990, we did so more than forty-one years after the founding of the OAS in 1949, and eighteen years after becoming an Observer in 1972. Why did Canada not become a full member then, in 1972, or indeed, in 1949 as part of the new multilateral arrangements established after World War II? And having stepped in from the sidelines to enter the arena in early 1990, how has Canada performed?

This report on Canada's first year at the OAS will address these questions. It will do so by recounting why we joined, what we hoped to achieve, what we have achieved to date, and our goals for the future as a fully committed member of the OAS and hemisphere.

II. CANADA'S DECISION TO JOIN THE OAS

Canada's decision to join the OAS was the logical outcome of its determination to become a more active player in Latin America, pursuant to the Long Term Strategy for Latin America approved by Cabinet in October 1989. The new Strategy was aimed at enabling Canadians to contribute to and benefit from the economic and political transformations affecting the hemisphere, particularly:

1. **Economic recovery**, spurred by domestic structural adjustment programs, a general move toward market-oriented approaches, and external debt reduction through the Brady Plan and other financial initiatives. Throughout 1990, the overall economic picture has continued to improve, stimulated by continued domestic economic reforms and the prospect of increased trade, investment and debt reduction through the "Enterprise for the Americas" initiative of the U.S. Government.
2. **The spread of democratic development and respect for human rights**, as a new generation of political leaders moves away from authoritarian politics and military regimes to more open societies and representative governments. During the past year, the process of democratization has had to confront serious challenges, but has advanced and continued to consolidate. With the exception of those in Cuba and Suriname, all governments in Latin America and the Caribbean have been democratically elected.

3. **Relaxation of conventional security concerns in the post-Cold War period, as the USA redefines its strategic and political interests in the hemisphere and elsewhere.** Attention has shifted to newly emerging non-traditional security concerns such as the environment, drugs, terrorism, and the destabilizing impact of debt on the democratic process.

These developments presented Canada with both opportunities and challenges in areas central to Canadian foreign policy interests. The Long Term Strategy provided a framework for a range of selected measures to promote these interests. In addition to seeking full membership in the OAS, Canada would launch high level political dialogue with Latin American and Caribbean governments, establish satellite offices in Santo Domingo and Quito, and expand trade promotion efforts, all with a view to strengthening linkages with these countries.

Canada's decision to join the OAS was not, therefore, taken as an end in itself. Rather it was an integral part of a new approach to relations with the countries in this hemisphere, taken at a time when conditions in the region suggested that a serious, sustained commitment was needed. These conditions simply were not present when earlier consideration was given to membership in the OAS.

III. CANADA'S OBJECTIVES AS A MEMBER OF THE OAS

As Canadians observe the increasing globalization of issues and changing concepts of security, we are reminded once again that acting alone, Canada can contribute only marginally to resolving the full scope of issues confronting us in the Americas; on the other hand, working with our partners in the OAS, Canada and Canadians can make a difference. This approach is consistent with our historical preference for multilateral and regional institutions as instruments for promoting Canadian interests and values.

Canadian objectives at the OAS are shaped by our determination to be an active, independent and effective participant in the hemisphere's foremost political forum. Major initiatives taken by Canada, such as our proposal to establish a Unit for Democratic Development in the OAS Secretariat, have been developed with this in mind, while ensuring they are in line with the broad purposes of the OAS set out in its Charter. Of the latter, those calling for the strengthening of peace and security

in the region, the promotion of representative democracy, and the promotion of economic, social and cultural development through cooperative action, reinforce at a fundamental level Canadian foreign policy interests.

Canadian objectives have also been conditioned by an appreciation of the organization's problems, some of which may simply reflect middle age. Despite reforms undertaken to date, there is still significant room for improvement in financial management and the administration of technical cooperation. At a broader level, the organization needs to be attuned with today's hemispheric challenges and set its priorities accordingly. While there is political will for reform on the part of hemispheric leaders, it needs to be translated into tangible change at OAS headquarters. Continuing efforts to solve these problems, and the overall positive tone of hemispheric relations generally, suggest that conditions are more favourable now than ever before for Canada to contribute positively. The OAS - despite its shortcomings - is still a vital instrument for hemispheric cooperation.

In light of these considerations, Canada has focussed on five specific objectives during its first year at the OAS:

1. To participate in the reform and strengthening of the OAS;
2. To promote democratic development and respect for human rights in the hemisphere;
3. To strengthen OAS specialized organizations and institutions dealing with emerging non-traditional security concerns such as the environment and drugs;
4. To contribute to economic growth and stability in the hemisphere; and to support developmental activities initiated by the OAS; and,
5. To stimulate informed dialogue and understanding on hemispheric issues touching on Canadian interests.

IV. FIRST YEAR OF OAS MEMBERSHIP: SOME SOLID ACHIEVEMENTS

The new Permanent Mission of Canada to the OAS lost no time in establishing Canada as an active and interested participant in nearly all activities of the OAS. At noon on January 8, 1990 Canada officially became a member of the OAS by

formally ratifying its signature to the Charter and within the hour, Canada's Permanent Representative, Ambassador Jean-Paul Hubert, presented his credentials to the Chairman of the Permanent Council.

By the year's end, the Permanent Mission was able to report a busy and successful year which advanced Canada's reputation in the eyes of long-standing OAS members beyond that of initial sympathy or curiosity for a newcomer. Achievements such as Canada's proposal to establish a Unit for Democratic Development in the Secretariat, accepted unanimously by the General Assembly at Asuncion in June 1990 and established by executive order of the Secretary General in October 1990, were an obvious highlight. But there were other accomplishments as Canada developed working partnerships with colleagues on the Permanent Council and its committees, in OAS specialized organizations (several of which we joined for the first time), and in OAS operations in the field such as electoral support for elections in Nicaragua and Haiti.

These activities were guided by and contributed to Canada's five objectives for our first year of membership outlined above in Section III. The objectives provide a measure for assessing the effectiveness of our performance "in the arena". Specific activities undertaken to achieve the objectives demonstrate that we have indeed played an active, independent and effective role, as recommended by the Standing Committee on External Affairs and International Trade in its February 1990 report on Canada in the OAS.

Our progress can be summarized, therefore, as follows:

1. **Objective:**

To participate in the reform and strengthening of the OAS.

Activities:

- 1) At the 20th General Assembly at Asuncion in June 1990, Canada joined with other members in establishing a new quota scale for budgetary contributions, which had been frozen for many years. The new quota structure should help to improve the financial situation of the OAS.
- 2) At the General Assembly at Asuncion, Canada's two proposals for strengthening the OAS as a political forum were accepted unanimously: that member states hold a hemispheric summit at Head of State

or Government level, and that a Unit for Democratic Development be established within the Secretariat.

- 3) Canada has participated actively in the Program of Action for Strengthening the OAS, designed to make it a more effective institution, responsive to the needs of its members and the issues of our times.
- 4) The Secretary General has named Canadian Senator Gerald Ottenheimer to the high-level, independent Consultative Group on the Inter-American System, which was established to examine the future of hemispheric relations and the role of the inter-American system.

2. **Objective:**

To promote democratic development and respect for human rights in the hemisphere.

Activities:

- 1) Canada's proposal for a Unit for Democratic Development, to help promote democratic institutions and processes in the hemisphere, was adopted unanimously by the General Assembly at Asuncion. On October 15, 1990, the Secretary General established the Unit within the General Secretariat. Canada has been active in discussions at the Permanent Council and in committee to refine and strengthen the Unit's Work Plan. The result of this initiative will be very practical -support for the democratic process will be institutionalized, rather than being carried out on an ad hoc basis.
- 2) Canada participated directly in OAS democratic support missions for elections in Nicaragua and Haiti. At the Secretary General's request, Canada provided twelve experts for the OAS team observing the registration process in Haiti in October 1990, and ten experts for the OAS observation team for the election in December. In addition, the Secretary General appointed a Canadian official as his personal representative for the OAS initiative in Haiti. Canada provided three experts for the OAS observation team for the election in Nicaragua in February 1990, in addition to resources provided bilaterally and through the UN.

- 3) On October 3, 1990, the Secretary of State for External Affairs and the Minister Responsible for the Status of Women announced Canada's decision to join the Inter-American Commission of Women (CIM). That month, the Coordinator for Status of Women Canada led our first delegation to CIM's Assembly of Delegates at Washington, D.C.
- 4) The OAS Charter reaffirms the principle that fundamental rights of the individual be respected without distinction as to race, nationality, creed or sex. Canada is reviewing the conventions and protocols that comprise the inter-American system for human rights and has initiated the necessary consultations with the provinces and territories on the question of Canadian adherence to these instruments. Canada is also assessing the manner in which it can play a more active role in the OAS human rights organs, such as the Inter-American Court of Human Rights.
- 5) Canada has been very active in working groups of the Committee on Juridical and Political Affairs, tasked with developing new instruments for human rights concerns.

3. **Objective:**

To strengthen OAS specialized organizations and institutions dealing with emerging non-traditional security concerns such as the environment and drugs.

Activities:

- 1) Canada is an active member of the special Working Group on Environmental Protection, established by the Permanent Council to develop recommendations for an inter-American system for nature conservation. The Working Group has developed options for creating appropriate environmental institutions.
- 2) Environmental matters are addressed by the Inter-American Economic and Social Council (CIES) and the Inter-American Council for Education, Science and Culture (CIECC), to which Canada has pledged financial contributions through the Voluntary Fund. Both Councils provide substantial resources

to environmental projects across the hemisphere. Canada also provides specific financial contributions for environmental projects by CIES, such as those in the Amazon Region.

- 3) At the General Assembly at Asuncion, Canada was elected to the expanded Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD), effective January 1991. Prior to formal membership, Canada had worked closely with CICAD and contributed funds to support hemispheric cooperation in combating illicit traffic and drug abuse. The RCMP helped CICAD organize the first inter-American training seminar on drugs for high-ranking police officials in July 1989; a similar seminar was held in Ottawa in July 1990.

Canada's Solicitor General attended CICAD's Ministerial Meeting in Ixtapa, Mexico in April 1990, which identified priorities for an Action Program comprising legal development, preventative education, community action, a drug documentation centre, and statistical systems.

- 4) Canada pursues environmental and drug abuse control objectives through membership in other OAS specialized organizations working on these issues such as the Pan American Health Organization (PAHO) and the Inter-American Institute for Cooperation in Agriculture (IICA). Canada hosted the International Conference of Drug Regulatory Authorities at Montebello in April 18-20, 1990, sponsored by PAHO.

4. **Objective:**

To contribute to economic growth and stability in the hemisphere; and to support developmental activities initiated by the OAS.

Activities:

- 1) Canada has pledged financial contributions for OAS technical cooperation projects with member states through the OAS Voluntary Fund and other OAS funding mechanisms.

- 2) Canada also provides financial assistance for project activities through OAS specialized organizations such as the Pan American Health Organization, the Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture and the Inter-American Commission of Women. Canada serves on the Boards of several of these organizations.
- 3) On a broader level, Canada is participating actively in deliberations of the Permanent Council on the U.S. Government's "Enterprise for the Americas" initiative. These discussions are consistent with the OAS Charter, which identifies economic, social and cultural development as an essential purpose.

5. **Objective:**

To stimulate informed dialogue and understanding on Latin American issues touching on Canadian interests.

Activities:

- 1) The Secretary of State for External Affairs announced on May 24, 1990 the establishment of the Canada-Latin America Forum, aimed at increasing knowledge and awareness of major issues affecting Canada and Latin America. Housed within the North-South Institute, the Forum receives funding from several sources, including External Affairs and International Trade Canada, for seminars and studies on emerging Latin American and OAS issues.
- 2) An active public communications program has helped stimulate interest in Canada's role at the OAS. Specific activities include the Canadian Cultural and Education Exhibit at OAS Headquarters in Washington, D.C. in September 1990 as part of Canada Week, and speeches throughout the year on OAS issues at the ministerial or ambassadorial level. For example, the Secretary of State for External Affairs gave a speech on Canadian policy towards the OAS and Latin America at the University of Calgary on February 1, 1990.

V. BEYOND YEAR ONE AT THE OAS: FUTURE GOALS AND OBJECTIVES

Canada has joined the OAS at a time when unprecedented change and transformation in the international community have focussed attention on regional institutions and their capacity to adapt to new challenges. Organizations like the OAS, the OAU, ASEAN and the European associations are having to re-examine their security and economic mandates with the apparent retreat of Cold War security concerns and the emergence of new concerns like the environment, drug traffic and debt. At the OAS, the process of reform and modernization is helping to build a stronger organization, both financially and also with regard to its political and security mandate. Looking ahead, Canada can expect these trends to continue, reflecting positive developments in the region and the constructive tone of hemispheric relations. Having begun as an active and well-intentioned partner with special interests in democratic development and OAS strengthening, Canada will continue these efforts in 1991 and concentrate on the following objectives:

1. Consolidate the work of the Unit for Democratic Development as an active and effective instrument;
2. Proceed with the ratification of inter-American human rights instruments, as provincial consultations are completed;
3. Continue our participation in the reform of the OAS, including contributions to the OAS strengthening exercise;
4. Increase the number of Canadians in both elected and staff positions of OAS specialized organizations and the General Secretariat;
5. Continue work within OAS specialized organizations dealing with non-traditional security concerns such as the environment and drugs; and support OAS developmental activities;
6. Contribute to initiatives aimed at lowering trade and investment barriers, both within and outside of the OAS, to ensure Canadian interests are served.

As broader objectives, Canada plans to stimulate dialogue on strengthening the OAS political and security mandate in the new security environment of the post-Cold War period, and on developing a priority agenda for OAS activities in the 1990's.

VI. THE STRATEGY FOR LATIN AMERICA: FUTURE ACTIVITIES

Since the new strategy for Latin America was approved by Cabinet in October 1989, the rationale for moving closer to Latin America has become more compelling. The prospect of trilateral free trade talks with Mexico has rekindled Canadian private sector interest in that country, spilling over to other parts of Latin America. In 1990, Canadian exports have increased significantly to those key trading partners experiencing economic recovery - Chile, Mexico, Venezuela and Colombia. Prospects are improving in more and more countries in the region, as economic conditions improve and more liberalized trading regimes become established. These developments will be complemented by a series of bilateral agreements to encourage trade and investment, for example, Double Taxation Agreements and Foreign Investment Protection Agreements.

These developments underline the need for Canada to continue to accord a high priority to Latin America, while devoting greater attention to trade policies and promotion. As complementary activities to those in the OAS forum, Canada will continue to expand trade relations with the most promising Latin American markets, engage more fully in the "Enterprise for the Americas" initiative, promote high level political dialogue with key partners, enhance cultural/academic relations, and examine the effectiveness of existing security arrangements in light of changes in global strategic patterns.

Canada will also continue to strengthen relations with its traditional friends in the Caribbean, and has found that the OAS is a useful forum for that purpose. At the Commonwealth Caribbean-Canada Heads of Government Meeting in Barbados on March 19-20, 1990, Prime Minister Mulroney reaffirmed Canada's deep commitment to this special relationship.

VII. CONCLUSION

This report on Canada's first year in the OAS has been designed to explain to Parliament and the public what Canada has achieved to date as a full member of that organization. It has done so by recounting why we joined as part of a new strategy for Latin America; what we hoped to accomplish; what we have

accomplished on such issues as OAS reform, democratic development, human rights, the environment and drugs; and our goals for the future as committed partners of the OAS and the hemisphere.

In summary,

- * Canada has made solid progress towards its objectives in the first year of OAS membership;
- * We have been an active, autonomous and effective member of the OAS, as recommended by the Standing Committee on External Affairs and International Trade in its February 1990 report;
- * Canada can make a difference, acting together with our partners in the OAS, on hemispheric issues which are important to Canadians.

HIGHLIGHTS OF CANADA'S FIRST YEAR AT THE OAS

- 27 October 1989** The Prime Minister announces in San Jose, Costa Rica that Canada will seek full membership in the OAS
- 13 November** Secretary of State for External Affairs addresses Permanent Council and signs the OAS Charter
- 8 January 1990** Canada ratifies the OAS Charter and officially becomes a member
- 1 February** Secretary of State for External Affairs proposes measures for strengthening OAS, in Calgary speech
- 25 February** Canadian experts participate in OAS electoral observer mission for election in Nicaragua
- 17-20 April** Solicitor General participates in OAS-sponsored Ministerial Meeting of Inter-American Drug Abuse Control Commission at Ixtapa, Mexico
- 4-8 June** Minister for External Relations and International Development addresses General Assembly at Asuncion
- Canadian proposal to establish a Unit for Democratic Development is accepted unanimously by the Assembly
- Assembly agrees on reform of financial quota system
- Canada is elected to the Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD)
- 16-27 July** Canada hosts training seminar in Ottawa, with RCMP and Inter-American Drug Abuse Control Commission
- 29 September** Executive Director of Inter-American Human Rights Institute meets with Canadian officials in Ottawa

- 3 October** Secretary of State for External Affairs announces decision to join Inter-American Commission of Women
- 5-22 October** Canada provides financial and personnel resources for OAS team observing voter registration in Haiti
- 16 October** Status of Women Canada Coordinator heads first Canadian Delegation to XXV Assembly of Delegates, Inter-American Commission of Women, Washington, D.C.
- 22 November** Federal/provincial human rights consultations discuss ratification of OAS human rights instruments
- 12-20 December** Canadian experts participate in OAS observer team for election in Haiti